



Afrique: Les quatre mesures préconisées par le comité pour l'annulation de la dette (CADTM)

Par [Mamadou Sarr](#)

Mondialisation.ca, 14 février 2011

[All Africa](#) 14 février 2011

Région : [Afrique subsaharienne](#)

Thème: [Économie](#)

Pour éviter de retomber dans un nouveau processus de réendettement, les pays africains devraient se conformer aux quatre recommandations du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM www.cadtm.org). A savoir ne plus brader leurs ressources naturelles, renationaliser les entreprises privées, engager une réforme fiscale pour que les riches paient proportionnellement à leurs richesses et rapatrier les biens mal acquis.

Une fois qu'on a des allègements ou effacements de dettes, comment les pays en développement peuvent-ils éviter de retomber dans un nouveau processus de réendettement ?

A cette question, Eric Toussaint, président du Comité pour l'annulation de la dette (Cadtm), propose quatre mesures concrètes. La première de toutes, c'est d'éviter de brader ses ressources naturelles.

'La plupart des pays en développement, et les pays africains ne font pas exception, bradent leurs ressources naturelles avec les anciens pays colonisateurs. Mais il y a un nouvel acteur qu'est la Chine qui vient avec des conditions moins draconiennes que les anciennes puissances coloniales, mais qui est très gourmand en terme de ressources naturelles. La Chine signe des contrats de dix ans à quinze ans avec garantie de fourniture de volumes extrêmement élevés de ressources naturelles à puiser dans le système'.

Selon M. Toussaint, cela veut dire très concrètement 'qu'il faut remettre à plat tous les contrats. Et c'est cela que le gouvernement du président Evo Morales qui est venu prendre la parole au Forum social mondial, est venu dire aux participants et c'est ce qu'il a fait chez lui.

Il a renégocié systématiquement tous les contrats avec les transnationales qui exploitent les ressources naturelles. L'effet de cela c'est que la Bolivie a multiplié par cinq ses recettes budgétaires.

C'est-à-dire qu'elle n'a pas eu besoin de financement auprès de la Banque mondiale et du Fmi parce qu'il y avait des recettes en monnaies sonnantes et trébuchantes qui rentraient dans les caisses'.

Le deuxième conseil d'Eric Toussaint aux pays en développement qui veulent échapper à un nouveau cycle d'endettement, c'est de 'renationaliser les entreprises privatisées à tour de bras'. En troisième lieu, il faut une réforme fiscale.

‘Les politiques fiscales dans les pays en développement, dans les pays africains qui sont largement dictées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, consistent à réduire au minimum les taxes payées par les transnationales sur leur profit, par les riches qui gagnent des revenus élevés.

Et ce que font les gouvernements sur recommandations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire, c’est d’augmenter la Taxe sur la valeur ajoutée (Tva) qui est l’impôt le plus impopulaire et le plus injuste’.

Et de citer l’exemple des 80 % des familles sénégalaises qui consacrent 90 % de leurs revenus à la consommation courante et qui paient une Tva de 18 %, tandis que les riches qui consacrent 10 % de leurs revenus mensuels à la consommation, paient 18 %. Mais 18 % sur 10 % fait moins de 2 %. Pour le président du Cadtm, il faut une réforme fiscale pour que les riches paient proportionnellement à leurs richesses.

Last but not least, la quatrième mesure à prendre par les pays africains, c’est, selon toujours Eric Toussaint, de ‘rapatrier les biens mal acquis. Des richesses extrêmement importantes sous la forme de dépôts en liquide ont été déposées dans les banques occidentales pendant des années par les élites africaines.

Nous avons fait le calcul au niveau du Cadtm : rien qu’en dépôt liquide des résidents en Afrique dans les banques du Nord est trois fois le montant de la dette externe totale de l’Afrique qui est 134 milliards de dollars. Vous pouvez trouver cela dans les rapports trimestriels de la Banque des règlements internationaux basée à Bâle, en Suisse’, lance-t-il.

La source originale de cet article est [All Africa](#)
Copyright © [Mamadou Sarr](#), [All Africa](#), 2011

Articles Par : [Mamadou Sarr](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca